Les myrtilles zimbabwéennes et la Chine

Premier producteur mondial de myrtilles, la Chine n'en importe que l'équivalent d'environ 5 % de sa production (38 700 tonnes en 2024), presque entièrement du Pérou et du Chili qui entrent déjà en franchise, tandis que les myrtilles africaines, absentes des statistiques chinoises, ne parviennent qu'à Hong Kong et à Macao. Le Zimbabwe, à qui l'accord phytosanitaire de septembre 2025 ouvre le marché chinois et qui bénéficie depuis le 1er mai 2026 de l'exemption tarifaire accordée à 53 pays africains, y entre sans avantage douanier sur ses concurrents, et ses principaux obstacles tiendraient moins à l'accès au marché qu'à sa capacité à financer l'extension de sa production.

Thierry Pairault
5 octobre 2026

Chine Corée Japon (UMR 8173)

Baby 你就像蓝莓味的汽水

Bébé, tu es comme un soda à la myrtille[1]

Le 22 septembre 2025, l'Administration générale des douanes chinoises (GACC) a annoncé la conclusion d'un accord aux termes duquel les myrtilles zimbabwéennes satisfaisaient aux exigences phytosanitaires chinoises[2]. Un an plus tard, *AfricaNews* rapportait que le Zimbabwe avait expédié sa première cargaison de myrtilles à destination de la Chine[3]. Le Zimbabwe arrive sur un marché où ses deux grands concurrents ne paient aucun droit de douane à l'entrée de leur produit en Chine. Son atout ne tiendrait pas à une exemption tarifaire, mais à d'autres atouts.

En 2025, la consommation de « myrtilles » en Chine aurait atteint un million de tonnes[4], soit une consommation de 0,71 kg par habitant, soit le quart de la consommation états-unienne[5]. Les « myrtilles » sont un produit de luxe (**贵族水果**, mot-à-mot un « fruit de noble ») dont la consommation est récente en Chine. Le terme le plus ordinairement utilisé pour désigner ces fruits, *lanmei* (**蓝莓**), est une traduction directe de l'anglais *blueberry*, c'est-à-dire le bluet cultivé en Amérique du Nord (*Vaccinium corymbosum*) qui est différent de la myrtille commune (*Vaccinium myrtillus*). Ce terme n'aurait été adopté qu'à partir de 1998 en Chine continentale[6], mais il aurait été utilisé dès les années 1970 à Taiwan[7], et sans doute même avant à Hong Kong. D'autres appellations existent comme *yueju* (**越桔**) qui désigne également les airelles (*Vaccinium vitis-idaea)* ainsi que les airelles des marais (*Vaccinium uliginosum*), *dusi* (**篤斯**). Ces dernières sont une variété comestible et vinifiable traditionnellement produite dans le Nord-Est, mais aussi en Mongolie intérieure et au Xinjiang[8]. Toutefois, c'est encore une autre formulation que retient la nomenclature douanière chinoise : canneberges (*Vaccinium oxycoccus*), airelles (*Vaccinium vitis-idaea*) et autres fruits du genre *Vaccinium* (**蔓越橘、越橘及其他越橘属植物果实**)[9], ce qui correspond à la traduction en chinois de l'intitulé de la ligne tarifaire 081040 du système harmonisé adopté par l'ONU[10]. Aussi, les statistiques dont nous disposons portent sur un ensemble plus large que celui des seules myrtilles communes, sans qu'il soit possible d'en inférer la proportion exacte de myrtilles issues d'un cultivar nord-américain. Dans cette note, le terme « myrtilles » sera employé de manière générique et nous supposerons que les échanges portent en totalité sur un cultivar unique.

1. Les pays producteurs et leur production

La Chine serait devenue le premier pays producteur de myrtilles selon les études menées par Rabobank[11] et l'International Blueberry Organization (IBO)[12]. En revanche, la base de données de

1 C'est le premier vers de la chanson « blueberry » (en minuscule) chantée par l'artiste chinois(e) de rap, cil.dee, en 2023.

2 **海关总署公告 2025 年第 187 号 (关于进口津巴布韦鲜食蓝莓植物检疫要求的公告)**.

3 « Les myrtilles zimbabwéennes à la conquête de la Chine », *AfricaNews*, 18 septembre 2026.

4 **赵新宁**, « **蓝莓产业站上"十字路口"** », **农民日报**, 1er avril 2026

5 **舒晓婷**, « **中国蓝莓产业图谱：进口、生产双旺盛，RCEP 利好出口东南亚** », **21 世纪经济**, 31 mai 2024.

6 **吴林**, « **中国蓝莓 35 年 — 科学研究与产业发展** », **吉林农业大学学报** 2016，38(1), p. 1-11.

7 **黃舜欽**, **氮及磷肥對兔眼藍莓光合作用、生長與開花之影響**, mémoire de master, Université nationale de Taiwan, 2014.

8 **吴林**, *op. cit.*, p. 1 ; *Le Grand Ricci Online*.

9 Douanes chinoises, **税目税号**.

10 Comtrade.

11 David Magaña *et al.*, *Blueberry update 2025: Unlocking demand to match expanding supply*, Rabobank,11 novembre 2025.

12 Cort Brazelton *et al., IBO Global Blueberry Report 2026*, IBO, 27 août 2026.

la FAO[13] ignore la Chine – ainsi que l'Afrique du Sud – et annonce pour certains pays (Chili, Maroc et Zimbabwe) des chiffres qui diffèrent de ceux calculés par les autres sources. Ces divergences pourraient résulter d'un manque d'harmonisation dans les calculs. Alors que la base de données de la FAO couvre 38 pays, l'enquête menée par IBO couvrirait le monde entier. La FAO semblerait inclure les myrtilles sauvages alors que l'IBO les compte à part. Par ailleurs, quand la FAO impute une valeur faute de disposer d'une statistique officielle, son évaluation reste très inférieure à celle de l'IBO. Le tableau 1 résume la situation telle que la présente l'IBO pour les myrtilles cultivées qui sont celles exportées par les onze principaux pays producteurs.

Tableau1.– Production de myrtilles cultivées dans les onze premiers pays producteurs (IBO)

Pays	2023	2024	2025		
	1 000 tonnes	1 000 tonnes	1 000 tonnes	Part du total	Part cumulée
Chine	535,98	638,58	753,47	32,3 %	32,3 %
Pérou	233,87	329,60	407,80	17,5 %	49,8 %
États-Unis	282,59	349,13	340,53	14,6 %	64,4 %
Chili	132,33	163,00	157,92	6,8 %	71,1 %
Maroc	56,05	71,73	84,94	3,6 %	74,8 %
Canada	62,80	70,61	83,27	3,6 %	78,3 %
Espagne	70,86	77,96	82,70	3,5 %	81,9 %
Mexique	72,78	71,38	77,95	3,3 %	85,2 %
Pologne	62,00	66,00	67,70	2,9 %	88,1 %
Afrique du Sud	35,00	38,60	40,00	1,7 %	89,8 %
Zimbabwe	8,00	7,50	7,50	0,3 %	90,2 %
Total mondial	1 745,19	2 098,47	2 333,47	100,0 %	—

La production chinoise de myrtilles fait l'objet d'évaluations universitaires, professionnelles et journalistiques[14] convergentes (la production a augmenté et continue d'augmenter très vite), mais divergentes quant à leur montant exact. Si tous s'accordent à dire que la production chinoise aurait dépassé l'états-unienne dès 2020, seule la Chambre de commerce chinoise des importateurs et exportateurs de denrées alimentaires, produits du terroir et sous-produits animaux (**中国食品土畜进出口商会**) affirme qu'elle aurait atteint près d'un million de tonnes en 2025 (957 000 tonnes exactement)[15].

2. Les importations et les fournisseurs de la Chine

Les données colligées par Comtrade pour les « myrtilles » (code HS 081040) montrent que les importations chinoises ont été multipliées par 16 en volume et par 21 en valeur entre 2013 et 2024 (voir le tableau 2). Selon l'IBO, dont les chiffres pour 2024 sont identiques à ceux de Comtrade, elles ont atteint 51 650 tonnes en 2025, soit un tiers de plus[16]. Ces importations restent toutefois modestes si nous les rapportons à la production : environ 5 % en 2024. Autrement dit, ces importations joueraient davantage un rôle de complément saisonnier que de source principale d'approvisionnement. La Chine est même devenue exportatrice (2 593 tonnes en 2024), principalement vers Hong Kong et Macao (26,2 %), ainsi que vers l'Asie du Sud-Est (Singapour :

13 FAOSTAT.

14 Outre les sources déjà citées, nous nous sommes aussi référé à **全球果蔬网**, « **中国蓝莓产量达到 95.7 万吨** » (22 décembre 2025) ; ECNS, « Sweet prospects for nation's blueberry industry » (7 mars 2025) ; **徐 艺 格** *et al.*, « **蓝莓产业现状及技术发展趋势分析与展望** » (août 2024) et **齐鲁晚报**, « **价格'腰斩', '蓝莓自由'背后是产业 '理性回归'** » (17 avril 2026).

15 **大旺国际**, « **中国蓝莓产量达到 95.7 万吨** », 23 décembre 2025.

16 Cort Brazelton *et al.*, *op. cit.*, p. 143 et 151.

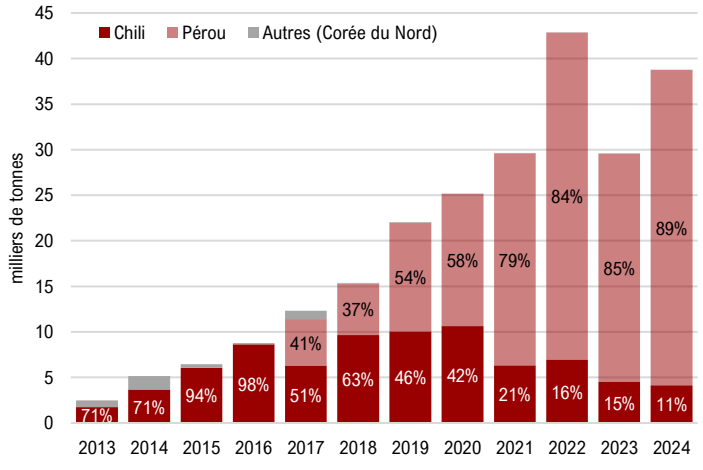
22,3 % et la Malaisie : 15,1 %). De ce point de vue, avec 7 100 tonnes, elle se placerait en 2025 parmi les quinze premiers exportateurs mondiaux, devant le Zimbabwe[17].

Tableau 2.– Importations chinoises

Année	Volume 1000 tonnes	Montant millions de dollars	Prix dollars/kg
2013	2,5	16,9	6,8
2014	5,2	40,8	7,9
2015	6,5	68,6	10,6
2016	8,8	78,5	8,9
2017	12,3	104,4	8,5
2018	15,4	122,0	7,9
2019	22,0	175,4	8,0
2020	25,2	184,3	7,3
2021	29,6	213,1	7,2
2022	42,8	306,7	7,2
2023	29,6	260,3	8,8
2024	38,7	354,7	9,2

Le Chili fut un temps le principal fournisseur de la Chine (voir la figure 1). À partir de 2017, le Pérou a commencé à lui faire concurrence avant d'exercer un quasi-monopole[18] depuis 2021. Les autres fournisseurs ont toujours joué un rôle très secondaire, même si, en 2013 et 2014, la Corée du Nord a pu contribuer à hauteur de 29 % des importations[19]. Du point de vue tarifaire, le Pérou et le Chili bénéficient d'un droit nul au titre de leurs accords de libre-échange avec la Chine, alors que le droit de la nation la plus favorisée (NPF) s'élève à 30 %. Les deux principaux fournisseurs de la Chine entrent donc déjà en franchise quand le Zimbabwe cherche à promouvoir ses produits.

Figure 1.– Importations chinoises par origine



Les années où des importations d'origine autre que chilienne ou péruvienne ont été enregistrées sont des années où la Corée du Nord a été un fournisseur important.

La figure 1, établie à partir des déclarations chinoises, ne montre pas que Hong Kong a importé 32 538 tonnes de myrtilles en 2024, dont 25 611 tonnes en provenance du Pérou, puis en a réexpédié 27 040 tonnes vers la Chine continentale. Cet état de fait suggère que les statistiques

17 *Ibid.*, p. 150-151.

18 78 % des importations en provenance du Pérou sont concentrées entre septembre et décembre, tandis que 95 % de celles en provenance du Chili ont lieu entre janvier et mars.

19 La Corée du Nord a fourni des « myrtilles » à moins d'un dollar le kilo (0,44 dollar/kg en 2013, contre 9,45 dollars/kg pour le Chili). Un tel écart de prix suggère un produit différent, peut-être des baies sauvages du genre *Vaccinium*, comme l'airelle rouge (越橘) et l'airelle des marais (篤斯), qui poussent dans les provinces forestières du nord de la Chine et de la Corée du Nord.

chinoises ont enregistré ces importations en fonction de leur origine et que les produits arrivant par Hong Kong sont désormais statistiquement traités à l'échelon national comme ceux arrivant par Shanghai, Qingdao, etc. Par voie de conséquence, les myrtilles africaines ayant transité par Hong Kong devraient apparaître elles aussi sous leur origine africaine dans les données chinoises et s'additionner à elles.

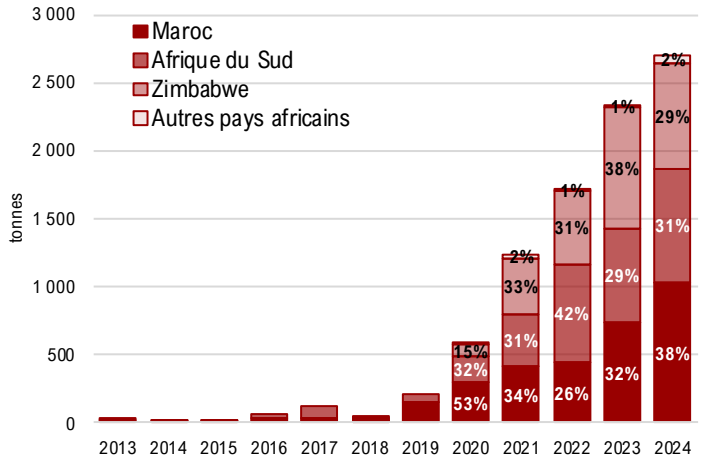
3. Les fournisseurs africains de la Chine

Il est remarquable que les déclarations chinoises d'importation de myrtilles ne fassent état d'aucun fournisseur africain entre 2013 et 2024, à l'exception de la Zambie avec 1 350 kilos en 2020. La Zambie, de son côté, déclare avoir exporté 2 449 kilos pour la même année. Le Maroc évoque des exportations de montants très variables entre 2021 et 2024, tandis que la Namibie signale un seul envoi en 2022. Aucune explication de cette situation ne s'avère pleinement probante.

Si les myrtilles africaines sont absentes des statistiques chinoises, elles sont néanmoins présentes à Hong Kong et à Macao, deux territoires administratifs dotés de leurs propres règlements sanitaires. À Hong Kong, l'importation de fruits et légumes frais destinés à la consommation est exempte de l'obligation de produire une licence d'importation et un certificat sanitaire[20]. À Macao, il est simplement exigé que les fruits et légumes importés soient accompagnés d'un certificat sanitaire délivré par les autorités compétentes du pays d'origine[21]. Les exigences sanitaires beaucoup plus strictes appliquées en Chine continentale pourraient expliquer la situation et les discussions que mènent le Maroc et l'Afrique du Sud pourraient préluder à des envois plus formellement comptabilisés.

La figure 2 offre un aperçu des importations de myrtilles africaines par Hong Kong entre 2013 et 2024. Trois pays (le Maroc, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe) fournissent à eux seuls 98 % de ces fruits arrivant dans l'ancienne colonie. Il est peu vraisemblable que ces myrtilles soient réexpédiées vers la Chine continentale compte tenu de notre remarque précédente relative aux contrôles sanitaires. Il est plus probable qu'elles soient consommées sur place, voire réexportées vers Singapour, Macao ou la Malaisie.

Figure 2.– Importations africaines de Hong Kong



[20] Inspection and Quarantine, Plant (Importation and Pest Control) Ordinance, Chapter 207.
[21] 港澳门海关, 受卫生检疫或植物检疫约束之货物.

4. QUEL AVENIR EN CHINE POUR LES MYRTILLES ZIMBABWÉENNES ?

Les myrtilles du Zimbabwe avaient déjà un pied dans le marché chinois à travers Hong Kong, même si l'importance de ses livraisons était quantitativement faible. La production zimbabwéenne de myrtilles cultivées ne représenterait que moins de 1 % de la production chinoise, sa contribution à la consommation chinoise est pour l'heure potentiellement marginale d'autant que les exportations du Zimbabwe sont principalement à destination de l'Afrique du Sud et de l'Europe.

Le Zimbabwe n'est pas classé parmi les pays les moins avancés (PMA) par l'ONU et ses exportations de myrtilles étaient donc taxées au taux de la nation de la plus favorisée (à 30 %) contrairement au Chili et au Pérou qui ont respectivement signé en 2005 et 2009 un accord de libre-échange avec la Chine. L'exemption tarifaire en vigueur depuis le 1er mai 2026 au profit de 53 pays africains qu'ils soient ou non classés parmi les PMA est certainement un facteur positif à cet égard. Toutefois, un élément plus déterminant est sans doute l'accord phytosanitaire signé en 2025 qui autorise l'entrée des myrtilles zimbabwéennes en Chine. Enfin, les barrières les plus importantes sont sans doute du côté de l'offre elle-même, en particulier dans la capacité des producteurs zimbabwéens à financer l'extension de leurs capacités de production[22].

[22] « Les myrtilles zimbabwéennes à la conquête de la Chine », *AfricaNews*, 18 septembre 2026.